

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4460 JEUDI 9 MARS 2023

GUERRE DANS L'EST

Violation récurrente du cessez-le-feu par le M23



Annoncé pour entrer en vigueur le 6 mars, le cessez-le-feu initié dans le cadre du processus de paix de Luanda n'aura pas été suivi d'effets sur le terrain.

Les combats ont repris sur les fronts Nord et Sud autour des localités contrôlées par les rebelles du M23, dans la province du Nord-Kivu, faisant plusieurs morts et blessés civils.

Page 4

Poursuite des affrontements entre le M23 et les Fardc sur les fronts nord et sud, dans l'ex-Kivu

FINANCES PUBLIQUES

Une nouvelle loi anti blanchiment en gestation

Le président Félix Tshisekedi a inauguré, le 7 mars à Kinshasa, le nouveau bâtiment de la Cellule nationale des renseignements financiers, situé dans la commune de la Gombe.

La manifestation coïncidait avec la présentation de la loi sur la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive.

Page 2

JOURNÉE DU 8 MARS

Les femmes de Lingwala sensibilisées au droit d'accès pour tous à l'énergie

L'activité menée par le Réseau des animatrices des organisations communautaires de base / Maison de la femme s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation au droit d'accès pour tous à l'énergie. Celle-ci vise l'amélioration de la desserte du courant électrique à Kinshasa et dans tout le territoire national.



Page 7

La photo de famille des participantes à l'activité/Adiac

SUD-KIVU

Denis Mukwege octroie 207 maisons aux survivantes des violences sexuelles



Une des maisons construites par la Fondation Panzi pour les survivantes des violences sexuelles

Journée mémorable pour les habitants de Miti, dans le territoire de Kabare, province du Sud-Kivu, que celle du 7 mars. 207 maisons construites par le Dr Denis Mukwege sur fonds propres et équipées ont

été remises aux familles vulnérables. Ce projet a été exécuté dans le cadre du partenariat entre la Fondation Panzi du Dr Denis Mukwege avec l'aide internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise.

Page 6

ÉDITORIAL

Motifs d'encouragement

Cruel ! Lors des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 20 ans, les Diables rouges ont connu toutes les émotions avant de s'incliner face aux Tunisiens au terme d'une séance des tirs au but fatidique. Le Congo passe à côté d'un bonheur suprême : la qualification pour la phase finale de la Coupe du monde de la catégorie prévue cette année en Indonésie. Malgré cette énorme déception, il y a des motifs d'encouragement.

Les jeunes congolais ont quitté la compétition tête haute avec le sentiment d'avoir redonné au pays une crédibilité internationale, surtout après le Championnat d'Afrique en Algérie totalement loupé. Autant d'excellents résultats obtenus avec du cran qui permettent désormais aux observateurs de voir le Congo différemment. Les Diables rouges ont été, en effet, classés parmi les adversaires redoutables et redoutés. Les statistiques l'attestent.

Aucun match perdu pendant le temps réglementaire et sept buts marqués en quatre rencontres sont le symbole d'un allant offensif retrouvé. La copie rendue par les U-20 a bel et bien démontré que les problèmes des sélections nationales ne sont pas dus aux talents de leurs athlètes. Il faut désormais tenir le pari de la formation en mettant le sérieux dans la préparation pour redorer le blason du football congolais.

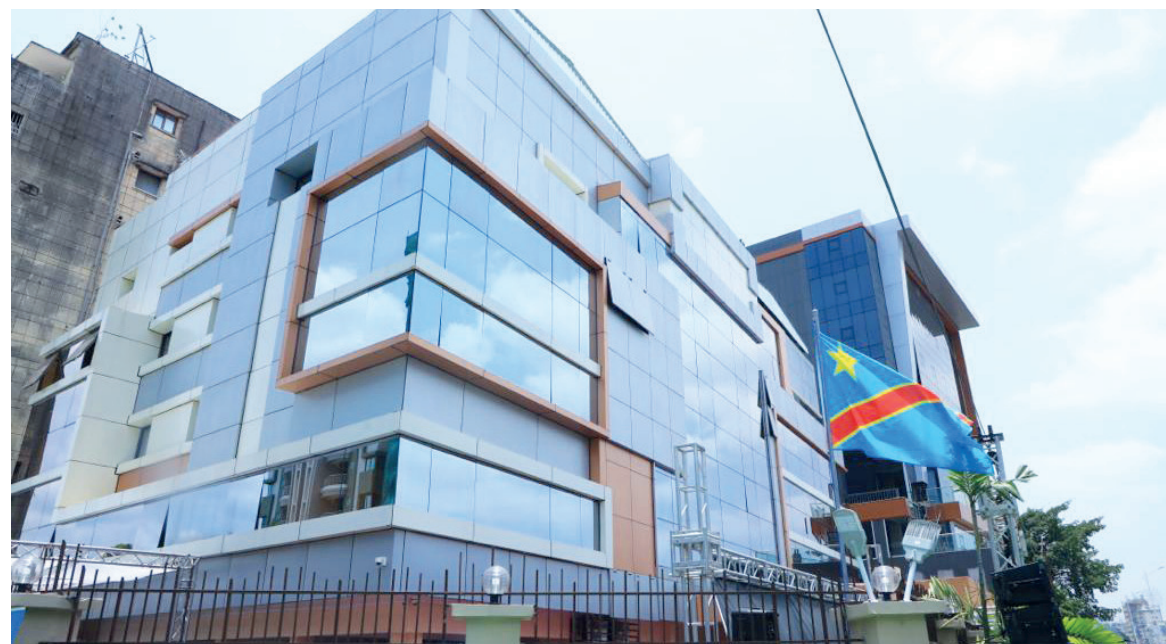
Maintenant que la future génération est née, le plus dur commence. Une bonne politique de suivi est la solution pour faire grandir ces jeunes et éviter un éternel recommencement. La sélection olympique leur a tendu les bras. Reste à vite relever la tête pour la double confrontation contre l'Afrique du Sud qui est aussi importante au regard de son double enjeu : la prochaine CAN des moins de 23 ans qualificative aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Le Courrier de Kinshasa

FINANCES PUBLIQUES

Une nouvelle loi anti blanchiment en gestation

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a inauguré, le 7 mars, le nouveau bâtiment de la Cellule nationale des renseignements financiers (Cenaref) situé sur le boulevard du 30 juin, dans la commune de la Gombe.



Le nouveau bâtiment de la Cenaref

L'événement a été ponctué par deux discours prononcés respectivement par le secrétaire exécutif de la Cenaref, Adler Kisula Betika Yéyé, et le ministre des Finances, Nicolas Kazadi. Dans son allocution, le secrétaire exécutif de la Cenaref a succinctement présenté cette structure ainsi que ses missions, avant de remercier le chef de l'État et les différentes institutions qui ont œuvré pour qu'elle devienne ce qu'elle est aujourd'hui.

De son côté, le ministre

des Finances a relevé que l'événement revêtait un double caractère, car l'inauguration du bâtiment a coïncidé avec la présentation de la loi sur la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, son champ d'action ainsi que ses mesures d'accompagnement.

Le chef de l'État a, symboliquement, coupé le ruban d'inauguration du bâtiment flambant neuf. Cette

inauguration a censé rappeler que la lutte contre la corruption et les anti-valeurs est une des priorités du président Tshisekedi. Ainsi, aux côtés de l'Inspection générale des finances, l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption ainsi que de la Cour des comptes, la Cenaref vient renforcer le dispositif institutionnel mis en place pour favoriser la bonne gouvernance en République démocratique du Congo.

Alain Diasso

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BELGIQUE

Des enquêtes ouvertes sur un présumé projet de coup d'Etat au Katanga

Les enquêtes, indique la Radio-télévision belge de la Communauté française (RTBF), sont liées à l'homme d'affaires belge Thierry Lakhansky, spécialiste des gros hélicoptères de transport, arrêté le 13 septembre 2022 pour son implication supposée dans le commerce d'armes de guerre.

Les enquêteurs se penchent principalement sur des faits datant de 2021. Parmi les activités suspectes figurent celles liées à des velléités de putsch en République démocratique du Congo (RDC), selon des informations récoltées par la RTBF. Les termes du mandat d'arrêt décerné le 14 septembre dernier à l'égard de Thierry Lakhansky et d'autres suspects font état «des contacts et des liens qu'ils paraissent entretenir avec l'ex-général Numbi, dans ce qui pourrait être un projet lié à un potentiel coup d'État organisé par ledit général, proche du clan Kabila, au Katanga». Les premières lignes du mandat, poursuit la RTBF, mentionnent aussi des «démarches entreprises pour obtenir des cartes d'état-major du Congo, de la Zambie et du Zimbabwe à l'échelle 1 : 25 000».

Selon le média belge, Thierry Lakhansky, par la voix de son avocat Emmanuel De Wagter, a indiqué qu'«il ne s'agissait pas d'armer des rebelles mais bien de sécuriser un référendum d'initiative po-



La province du Katanga est l'une des plus riches de la RDC pulaire au sujet de l'indépendance du Katanga ». « La situation généralement instable au Sud et à l'Est de la RDC, la proximité des prochaines élections prévues en fin d'année, l'histoire du Katanga et de ses liens avec la Belgique, ainsi que la personnalité de John Numbi inscrivent le dossier dans un contexte géopolitique particulier. D'autant qu'afin de mieux cerner les agissements de Thierry Lakhansky et des autres suspects, les enquêteurs sont allés fouiller jusque dans des bureaux de la Défense », fait savoir la RTBF, précisant que Thierry Lakhansky coopérait avec les services belges de renseignement. Par ailleurs, poursuit cette radio, au début des années 2000, Thierry Lakhansky est intervenu via sa société «Skytech» auprès des forces régulières en RDC. « Il a, par exemple, endossé un rôle de conseil-

ler pour la force aérienne congolaise, à une époque où John Numbi était officiellement en poste. La RDC souhaitait alors remettre en ordre les hélicoptères russes MI-26 en sa possession. Plus récemment, Thierry Lakhansky aurait entretenu des liens avec John Numbi, désormais «ex-général», dans un tout autre contexte : celui d'une tentative de coup d'État au Katanga. C'est ce que soupçonnent les enquêteurs », révèle le média.

Lien avec les services de renseignement

Selon les informations de la RTBF, ces différents contacts et activités n'étaient pas inconnus de la sûreté de l'Etat belge. Mais, ces dernières années, Thierry Lakhansky collaborait surtout avec le Service général du renseignement et de la sécurité (SGRS), le service de renseignement militaire belge. Et, ce dernier, à en croire plusieurs sources contactées par la RTBF, ne semble pas avoir voulu mettre un frein à sa coopération avec Thierry Lakhansky en RDC.

Pourquoi ? «Il s'agissait sans doute de garder une ouverture, de ne pas être aveugle sur ce qui se tramait et de consolider la position d'information historiquement forte de la Belgique en RDC», avance un interlocuteur à la RTBF. «Cela ressemble à une opération secrète périlleuse vu la situation instable de la RDC et le passé belge sur place», juge plutôt un autre. En tout cas, Thierry Lakhansky a pu interpréter l'attitude du SGRS à son égard comme une «couverture» ou un «blanc-seing», estiment les deux.

Cependant, indique la RTBF, dans une réaction écrite qui lui a été transmise, le service de renseignement militaire a souligné que le SGRS ne s'implique jamais dans de quelconques activités visant la déstabilisation d'un État. «Le SGRS réaffirme sa volonté immuable d'appuyer les autorités judiciaires dans tout dossier qu'elles jugeraient opportun, en étroite collaboration et sous le contrôle du Comité R », relaie la RTBF.

Patrick Ndungidi

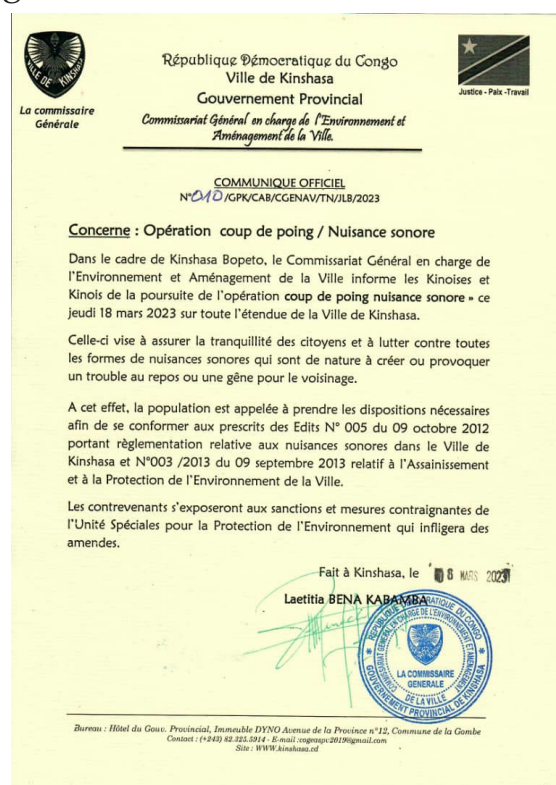
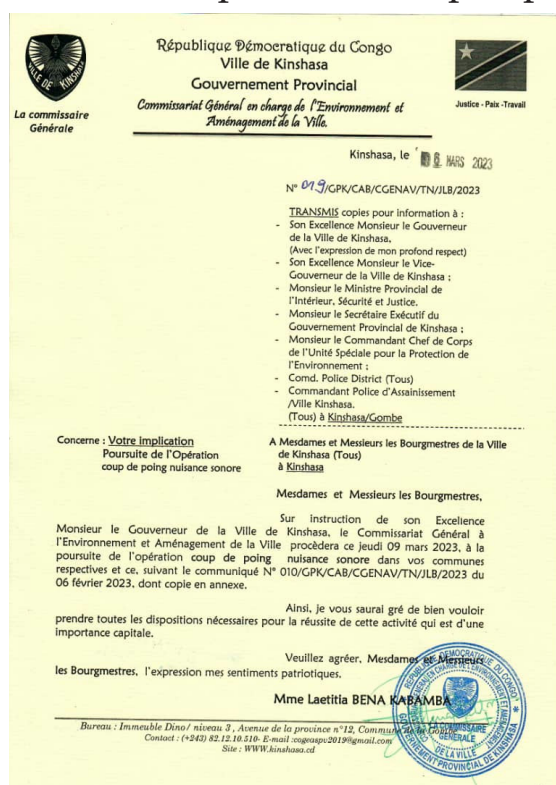
SALUBRITÉ

L'opération « Coup de poing » se poursuit dans la ville capitale

La commissaire générale chargée de l'Assainissement et Aménagement de la ville-province de Kinshasa, Laetitia Bena Kabamba, avertit sur la poursuite de l'opération « Coup de poing nuisance sonore ».

L'opération « Coup de poing nuisance sonore », débutée le mois dernier, a permis la destruction des constructions anarchiques à travers la capitale congolaise et va se poursuivre le 18 mars sur toute l'étendue de la ville. « Celle-ci vise à assurer la tranquillité des citoyens et à lutter contre toutes les formes de nuisances sonores qui sont de nature à créer ou provoquer un trouble au repos ou une gêne pour le voisinage », souligne Laetitia Bena Kabamba dans son communiqué.

Elle appelle, par ailleurs, la population à prendre les dispositions nécessaires en vue de se conformer aux prescrits des édits 005 du 9 octobre 2012 portant réglementation relative aux nuisances sonores dans la ville-province de Kinshasa, et n°003/2013 du 9 septembre 2013 relatif à l'assainissement et à la protection de l'environnement dans la



ville-capitale. Dans une note circulaire antérieure portant la date du 6 mars et à l'intention des bourgmestres des communes

de Kinshasa, la commissaire générale en charge de l'Assainissement et aménagement de la ville-province leur exige leur implication pour la pour-

Les documents signés par Bena Kabamba. suite de cette opération. Laetitia Bena Kabamba, qui cite les instructions du gouverneur de la ville, note qu'elle procédera à la poursuite de cette

opération le 9 mars déjà dans leurs entités respectives et demande aux autorités municipales de prendre toutes les dispositions pour la réussite de cette « activité qui est d'une importance capitale ». Dans le cadre de cette opération, rappelle-t-on, les engins de l'Hôtel de ville de Kinshasa ont démolé plusieurs constructions à travers la ville, allant des maisons d'habitation aux murs de clôture et autres constructions commerciales. Les rumeurs persistantes indiquent que les propriétaires de ces constructions se sont constitués en collectif et ont porté plainte contre le gouverneur Ngobila devant la justice. Ils l'accuseraient de destruction méchante. Selon ces informations, c'est à la justice d'apprécier cette action menée par des citoyens qui s'estiment lésés et leurs droits bafoués.

Lucien Dianzenza

GUERRE DANS L'EST

Le M23 viole à nouveau le cessez-le-feu

Annoncé pour entrer en vigueur le 6 mars, le cessez-le-feu initié dans le cadre du processus de paix de Luanda et des derniers sommets régionaux consacrés à la situation sécuritaire à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) n'aura pas été suivi d'effets sur le terrain. Triste constat.

L'obstination des terroristes du M23, supplétifs du Rwanda, à maintenir dans leur giron les territoires congolais déjà sous leur occupation est demeurée intacte. Au front, les lignes n'ont donc pas bougé au grand désenchantement des compatriotes des zones occupées qui espéraient mieux. Mais hélas !

Après quelques jours d'accalmie relative, les combats ont curieusement repris sur les fronts Nord et Sud autour des localités contrôlées par les rebelles, dans la province du Nord-Kivu, faisant plusieurs morts et blessés civils, selon des sources hospitalières et humanitaires. Et dire que c'était juste la veille de l'entrée en vigueur du nouveau cessez-le-feu! Le M23 a, en effet, attaqué les positions de l'armée régulière sur deux axes stratégiques: Kibirizi-Rwindi et Mabenga-Rwindi. La cité de Saké, à une vingtaine de kilomètres de Goma, a également été la cible des tirs à longue portée provenant de ce mouvement terroriste. Dans la foulée, quelques sites des déplacés ainsi qu'une position

des troupes burundaises de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ont aussi essuyé des tirs du M23 qui, visiblement, n'a cure de la pression internationale.

Pendant que le président français Emmanuel Macron, de passage récent à Kinshasa, brandissait le spectre de la sanction en cas de non respect du cessez-le-feu, le M23 est resté à l'offensive, toujours enclin à s'emparer de nouvelles localités congolaises. Le communiqué des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), publié dans la soirée, est on ne peut plus explicite à ce sujet. Il est fait état des « crimes contre l'humanité et de violation de droit international humanitaire » dont s'est rendu coupable le M23.

Le décompte macabre est hallucinant. Dans la foulée, la CAE a été invitée « à constater le plus rapidement ces faits et d'en tirer toutes les conséquences qui s'imposent ». Et pourtant, quelques heures auparavant, la direction du M23 s'était fendue d'un communiqué dans



Poursuite des affrontements entre le M23 et les FARDC sur les fronts nord et sud, dans l'ex-Kivu

lequel elle soutenait l'option d'un cessez-le-feu immédiat avec, en prime, l'exigence d'un dialogue direct avec le gouvernement. Un vœu pieux lorsqu'on sait que l'exécutif national, qui s'est résolument inscrit dans la droite ligne du processus de Luanda, n'entend pas se dédire à ce sujet. Pour Kinshasa, le M23 doit impérativement arrêter d'attaquer les positions des FARDC, conformément au nouveau calendrier adopté le 17 février à Addis-Abeba qui

prévoit un « retrait de tous les groupes armés » d'ici au 30 mars prochain. En clair, ce groupe terroriste doit d'abord se retirer et se regrouper au pied du mont Sabyinyo, à la frontière entre la RDC, l'Ouganda et le Rwanda, avant d'espérer un quelconque geste de la part du gouvernement congolais. De quoi donner raison au président Félix Tshisekedi qui a eu à se doubter de l'engagement du Rwanda à renoncer à la guerre de prédation qu'il a injustement

imposée à son voisin congolais.

Ce n'est pas la première fois que le M23 se rétracte et mette en mal le processus de paix dans la région. Quant aux sanctions éventuelles contre le Rwanda, le président Félix Tshisekedi est resté dubitatif, attendant voir la France évoluer d'un cran, elle qui a toujours fait preuve d'atmosphère et de laxisme lorsqu'il s'agit des intérêts de Kigali. Dossier à suivre.

Atain Diasso

FESPACO

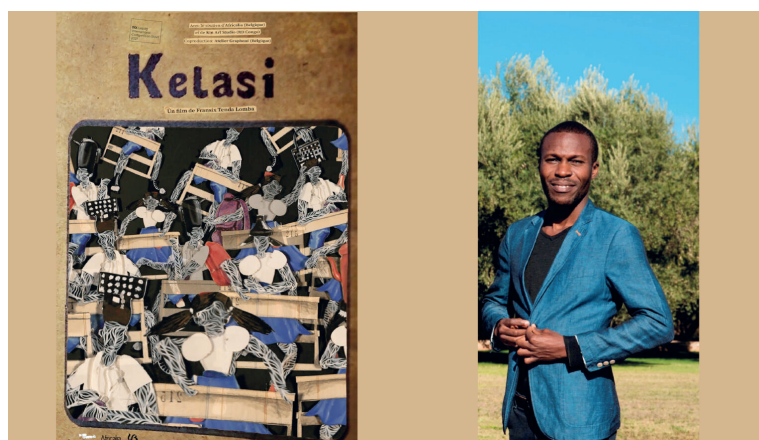
Le «Poulain de bronze du film documentaire» revient à la RDC

«Kelasi» de Fransix Tenda est l'unique film congolais en compétition à avoir remporté un prix à la 28e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) clôturée le 4 mars.

Plébiscité « Poulain de bronze du film documentaire », «Kelasi» est troisième sur le podium de la catégorie « Documentaire court métrage ». La réalisation de Fransix Tenda Lomba y est précédée par le « Poulain d'or » «Angle mort» et le « Poulain d'argent » «Katangana nation». Films respectifs du Tunisien Lotfi Achour et de l'Ethiopien Beza Hailu Lemma. Mot lingala qui signifie école en français, «Kelasi» propose une sorte de randonnée historique, socio-politique et culturelle d'une dizaine de minutes à travers le système éducatif de la République démocratique du Congo (RDC). Ce parcours effectué au fil des ans, depuis l'indépendance à aujourd'hui, offre en filigrane un portrait de Mobutu où est mis en lumière le système émaillé par sa volonté politique exprimée par le Mouvement populaire de la révolution, parti état à

l'époque du Zaïre. Ce court métrage, mémoriel et culturel livre un regard original sur le passé et le présent tout en laissant « une porte ouverte à l'avenir de l'éducation au Congo », indique Fransix Tenda.

Son langage cinématographique est bien singulier. Dans «Kelasi», le jeune réalisateur fait un exposé personnel sur l'école au Congo soutenu par des dessins animés et du collage de documents d'archives. Il s'est inspiré notamment d'anciens cahiers et carnets de ses parents des années 1990, comme cela apparaît à l'écran. Il a réalisé ainsi qu'il l'explique « un exercice interactif entre les textes présents sur le document et les dessins, un jeu de lecture et de formes ». La lecture du texte trouvé sur le document constitue le point de départ. Il prend pour fil conducteur « un mot ou une phrase trouvée dans le texte



« Kelasi » de Fransix Tenda remporte le «Poulain de bronze du film documentaire» du Fespaco 2023/DR

» à partir desquels il réalise ses dessins.

Peintre au départ

Soulignons qu'au départ, l'artiste visuel Fransix Tenda est peintre. Formé à l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa, il s'est taillé sa voie en s'engageant dans un champ de création personnelle qu'il « situe à la lisière des genres et des formes; un mélange de l'écriture, du dessin, de la peinture, de la sculpture, du son et de la vidéo d'ani-

mation ». Un cheminement qui sort du cadre de la formation reçue à l'école d'art classique où, précise-t-il, « il n'existe pas de programme ouvert en mixtes médias ». Pour revenir au palmarès du 28e Fespaco, il faut noter que trois prix ont également été décernés dans la catégorie « Documentaire long métrage ». Il s'agit de « l'Étalon d'or du film documentaire » remporté par «Omi Nobu/L'homme nouveau» du Capverdien Carlos Yuri Ceu-

ninck, « l'Étalon d'argent » qu'a gagné «Nous, étudiants» du Centrafricain Rafiki Fariala tandis que « l'Étalon de bronze » est revenu au documentaire «Le gardien des mondes» de l'Algérienne Leila Chaibi.

Quant au prestigieux « Étalon d'or Yennenga », récompense réservée à la meilleure « Fiction long métrage », il a été décerné à «Ashkal» du Tunisien Youssef Chebbi. L'«Étalon d'argent» est, quant à lui, revenu à «Sira» de la Burkinabè Appoline Traoré et l'«Étalon de bronze» à «Shimoni» de la Kényane Angela Wamai. Soulignons qu'aucune femme n'a jusqu'ici remporté l'« Étalon d'or Yennenga ». Espérons qu'à la prochaine édition du Fespaco, prévue du 22 février au 1er mars 2025, les dames, qui cette fois ont occupé les deux marches suivantes du podium, pourront arriver à gravir la première.

Nioni Masela

IX^{ES} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Les encadreurs techniques des Léopards culturels en formation

Lancé le 6 mars à la Délégation Wallonie Bruxelles, l'atelier de mise à niveau, conduit par le comité chargé de l'organisation des présélections et de la participation culturelle de la RDC à la rencontre internationale, se tient jusqu'au 9 mars.

Inscrit dans la phase de préparation des Léopards culturels, l'atelier sera clôturé ce 9 mars. Organisé en quatre jours, il a pour but d'outiller les encadreurs des Léopards culturels, le groupe d'artistes sélectionnés pour les IX^{es} jeux de la Francophonie afin de leur assurer le meilleur accompagnement qui soit. Le comité d'organisation des présélections et de la participation culturelle a souligné : « *L'atelier de mise à niveau des encadreurs techniques se veut un cadre propice pour améliorer les compétences des personnes ressources chargées de préparer et d'aider les sélectionnés culturels de la République démocratique du Congo à atteindre le niveau requis pour concourir avec succès lors de la neuvième édition des jeux de la Francophonie prévue du 28 juillet au 6 août* ». C'est dire qu'au sortir des travaux, où ils sont équipés au niveau « *des standards internationaux* », ils devraient fournir à ces derniers un encadrement à la hauteur des normes internationales.

En effet, le renforcement des capacités dont les encadreurs



bénéficient constitue une mise à niveau nécessaire pour emmener les futurs concurrents à une participation optimale. Dès lors, les encadreurs sont initiés à trouver notamment la meilleure manière de « *stimuler la création artistique* » en usant d'un « *processus de création artistique à valeur ajoutée* » tout en veillant au respect de la « *sémiologie dans les arts* ». Par ailleurs, les notions de « *management* » dispensées

de prime abord, associées à la « *pédagogie et transfert de compétences* » seront utiles à leur tâche. Savoir aussi que les encadreurs sont formés à se montrer alertes, veiller au grain, s'assurant de la bonne « *santé mentale, physique et psychologique* » des Léopards soumis à leurs soins. Et quitte à être dans les normes, un accent est également mis sur la « *réglementation des jeux de la Francophonie* »

à observer scrupuleusement. Tout autant que l'indispensable connaissance des réelles « *dispositions pratiques sur la préparation technique par discipline* ». Le comité rappelle ici que l'atelier en cours « *vise aussi à familiariser les encadreurs avec l'environnement et le contenu des jeux de la Francophonie* ». Ce sur quoi s'est appesanti le coordonnateur du comité, Michel Ngongo, dans la seconde

partie de la journée du 6 mars. Il s'est à cet effet focalisé sur la réglementation générale des jeux que la RDC s'active à préparer.

Les différents sujets, constituant les thématiques essentielles abordées à l'occasion de cet atelier entrent dans les grandes exigences à considérer absolument. Comme l'a affirmé le premier intervenant, en l'occurrence Jean-Romain Malwengo, les participants sont tenus d'opter pour un management efficace consistant « *à encadrer et organiser le travail des artistes de la RDC* » de sorte qu'ils obtiennent de satisfaisants résultats. L'objectif étant ici, à défaut de ravir toutes les médailles d'or, d'en gagner au moins une à toutes les onze disciplines aux prochains jeux.

Le communiqué de presse annonçant la tenue de l'atelier indique au passage que dans un entretien préalable avec le comité susmentionné, encadreurs et Léopards avaient été mis au parfum des étapes de la phase de préparation. Cette dernière, apprend-on, « *était initialement prévue pour sept mois* ».

Nioni Masela



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.













Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



**Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guessou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo**

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



SUD-KIVU

Denis Mukwege octroie 207 maisons aux survivantes des violences sexuelles

Le 7 mars restera une journée mémorable pour les habitants de Miti, dans le territoire de Kabare, province du Sud-Kivu. 207 maisons construites par le Dr Denis Mukwege sur fonds propres et équipées ont été remises aux familles vulnérables.

Le Dr Denis Mukwege a offert 100 maisons aux bénéficiaires, complétant les 107 offertes auparavant à la population des territoires de Kabare, Kalehe, Uvira, Walungu, etc. Elles ont été remises devant la notabilité de Kabare mobilisée pour accueillir ce digne fils du pays. Dans son allocution devant des personnalités du Sud-Kivu, les représentants de différentes confessions religieuses, le directeur de l'Aide internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise, et devant sa majesté le mwami Désiré Kabare, le Dr Denis Mukwege a dit sa joie de remettre officiellement, par le biais du pilier réinsertion socio-économique de la Fondation Panzi, les 100 maisons aux bénéficiaires. Il a de prime abord exprimé sa reconnaissance envers la Grande duchesse Maria Teresa du Luxembourg, responsable du financement de ce projet depuis leur première rencontre en 2018. Celle-ci continue du reste de soutenir la population du Sud-Kivu à travers le partenariat entre la Fondation Panzi et la Croix-Rouge luxembourgeoise dont elle est présidente.

« Ce projet a été exécuté



Le Dr Mukwege et les femmes vulnérables à la remise des maisons à Miti dans le cadre du partenariat entre l'Hôpital et la Fondation Panzi que nous représentons et l'Aide Internationale de la Croix Rouge luxembourgeoise représentée ici par son directeur, le Dr Remi Fabbri. Ce partenaire collabore avec nous depuis 2020. Il soutient la réhabilitation de notre hôpital et nos actions en faveur des survivantes de violences sexuelles dans leur parcours d'intégration socio-économique et leur accompagnement juridique au Sud-Kivu », a déclaré le Dr Denis Mukwege. « ... ces 100 maisons destinées à nos bénéficiaires

comptent trois chambres, un salon, une cuisine, une toilette avec douche. Elles viennent répondre à un besoin de restauration de la dignité des bénéficiaires car nombreuses d'entre elles logeaient dans des maisons en paille, souvent dégradées et parfois sans porte ni fenêtre... 40 maisons ont été construites ici dans le territoire de Kabare, dont 20 à Miti et 20 autres à Birava, 25 maisons dans le territoire de Walungu dans le groupement de Mulamba, 25 autres dans le territoire de Kalehe, plus précisément à Minova, et 10 maisons à Bukavu. Avec

le même partenaire, nous avons construit 42 maisons en 2020 dont 9 à Kavumu, 18 à Katana et 15 à Kalehe », a expliqué le Prix Nobel de la Paix 2018.

Denis Mukwege a fait savoir qu'en 2021, 65 maisons supplémentaires ont été construites, notamment 15 à Kavumu, 15 à Katana, 15 à Kalehe et 20 autres à Minova. Cela fait donc un total de 207 maisons construites par la Fondation Panzi en partenariat avec la Croix-Rouge luxembourgeoise. Outre les maisons octroyées à cette couche vulnérable de la population au Sud-Kivu, le Dr Denis Mukwege tient à rendre les bénéficiaires autonomes, les poussant à se prendre en charge. « En plus des maisons, à travers ce projet, nous avons renforcé les capacités de nos bénéficiaires en agriculture et en élevage. En guise de semence pastorale, nous leur avons distribué 117 porcs, 232 chèvres et 60 poules. Comme semence agricole, nous avons distribué plus de 3 365 Kg de haricots, 1485 Kg de maïs, 130 Kg de soja, 435Kg de maïs et 120Kg de riz », a-t-il indiqué. Et il a conclu son allocution

par ces mots : « Dans le but de renforcer nos interventions d'assistance juridique à nos bénéficiaires, deux cliniques juridiques ont été construites dont la réhabilitation de notre clinique d'ici à Kavumu, dans le village Mululu, et la construction d'une clinique juridique à Bunyakiri, dans le territoire de Kalehe. Ces deux cliniques sont mises à la disposition de toute la population et constituent un cadre de soutien et de promotion de la justice pour tous qui fait partie de l'action de la Fondation Panzi ».

Le Dr Denis Mukwege a donc pris résolument à cœur la situation des victimes des violences sexuelles. Il veille sur leur santé physique, leur réintégration sociale, leur logement? engagé sur le plan international contre l'impunité des auteurs des crimes. Une pile d'actions en faveur de la population vulnérable et marginalisée qui a emmené un collectif d'intellectuels à soutenir sa candidature à la présidentielle de 2023. Mais le prix Nobel de la Paix ne s'est pas encore prononcé publiquement à ce sujet.

Martin Engimo

EST DE LA RDC

Une marche des femmes pour réclamer le retour de la paix

La coordinatrice nationale du Mouvement des indignés, Nicole Kavira, a participé, le 8 mars à Kinshasa, à une marche des femmes de l'Université de Kinshasa (Unikin), de l'Institut supérieur des techniques médicales (ISTM) et des Cliniques Mont Amba qui réclament le retour de la paix dans l'Est du pays.

La marche a été organisée sur la Colline inspirée, dans la commune de Lemba. « Nous marchons pour la paix, nous marchons pour compatir avec nos mamans de l'Est. Nous marchons parce que nous voulons la fin des atrocités vécues par nos frères et sœurs des provinces de l'Est du pays. Nous marchons pour partager la peine de nos mamans vivant dans ces zones touchées par l'insécurité. Nous marchons parce que nous réclamons le retour de la paix en République

démocratique du Congo et que les responsables, ces criminels, soient appréhendés et qu'ils répondent de leurs actes », a expliqué Nicole Kavira.

Cette manifestation des femmes de ces institutions de la Colline inspirée constitue, selon la coordinatrice du Mouvement des indignés, un fort soutien moral et une solidarité aux structures académiques en insécurité dans les provinces du pays qui croupissent, depuis plus de vingt ans, dans l'insécurité et des tueries. Ces femmes

de la capitale ont préféré célébrer cette journée du 8 mars en réclamant la paix qui manque à d'autres milliers d'autres femmes dans cette partie du pays. C'est un signal fort qu'elles ont ainsi voulu donner à la communauté nationale et internationale en vue de les amener à prendre des mesures idoines et fortes pour mettre fin à la situation de guerre et d'insécurité que vivent les femmes et toute la population des provinces de l'Est de la République démocratique du Congo.

Lucien Dianzenza



Nicole Kavira à la tête de la cohorte de femmes lors de la marche

JOURNÉE DU 8 MARS

Les femmes de Lingwala sensibilisées au droit d'accès pour tous à l'énergie

Plusieurs dizaines de femmes habitant la commune de Lingwala, à Kinshasa, ont pris part le 8 mars, à l'occasion de la journée dédiée aux femmes, à une tribune d'expression populaire sur le droit d'accès à l'énergie électrique.

L'activité a été organisée par le Réseau des animateurs des organisations communautaires de base (RAOCB)/Maison de la femme, appuyée par la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap), sur le thème « *Sensibilisation à l'accès pour tous à l'électricité permettant une éducation numérique égalitaire, en vue de l'autonomisation des femmes et des filles* ». Toutes les catégories de femmes, selon la coordinatrice du RAOCB, Albertine Kudimana, ont été représentées. Elle a fait savoir que le sujet du courant électrique a été retenu pour en parler parce qu'il se trouve au centre de toutes les activités voire de l'autonomisation.

Pour mieux comprendre la situation d'accès à l'électricité à Lingwala et chercher des pistes de solution, la responsable du Centre de vente et service (CVS) de la Société nationale d'électricité (Snél)/Lingwala, Micheline Ilunga, a été invitée. Des préoccupations des femmes lui ont été directement posées et a apporté des réponses idoines à certaines d'entre elles.

Il s'est d'abord agi d'une mini-enquête menée auprès d'un échantillon de 104 ménages de cette municipalité sur cette problématique d'accès à l'élec-



Iris Kashindi sensibilisant les femmes au droit d'accès à l'énergie/Adiac

tricité. Les réponses ont clairement relevé des problèmes dans ce secteur, notamment la difficulté de cuire des aliments et de blanchir les habits, l'obscurité et l'insécurité la nuit, la difficulté pour les élèves et étudiants de revoir leurs notes, les dépenses supplémentaires pour subvenir aux besoins familiaux, etc. Ces difficultés ont également été confirmées par l'échange d'expériences des participantes qui a suivi l'exposé des résultats de l'enquête. Le chargé de suivi des activités au sein de la Corap, Iris Kashindi, a interpellé à son tour les femmes sur leur rôle pour le développement du pays. « *Le 8 mars n'est pas*

un jour consacré au port du pagne. Il faut contredire cette imagerie populaire qui pense que la femme ne bâtit jamais la maison et ne peut jamais contribuer au développement du pays. Levez-vous pour vos droits, notamment celui d'accès au courant électrique », a-t-il exhorté.

La Snél préoccupée par la fourniture d'un bon courant aux usagers

En réaction à toutes ces préoccupations posées par les femmes ainsi que par la mini-enquête de la Maison de la femme, le chef du CVS/Lingwala, Micheline Ilunga, a rappelé qu'il y avait des normes à

suivre pour chaque ménage en vue de bénéficier du courant électrique. La Snél, a-t-elle laissé entendre, se bat en vue de fournir un courant électrique de qualité et permanent à ses abonnés. « *Ce n'est pas la volonté de la Snél de vous laisser dans le noir. Le délestage que vous dénoncez n'est pas non plus voulu par nous mais, nous l'avons adopté pour protéger les matériels et installations de la société et continuer à vous servir* », a-t-elle assuré.

Pour elle, les principaux problèmes qui causent la mauvaise qualité de desserte en électricité sont notamment l'augmentation de la charge qui ne

correspond plus à la capacité des matériels et des installations dans certains quartiers. Elle a relevé la responsabilité de la population, qui s'adonne aux raccordements frauduleux qui, souvent, endommagent le dispositif de la Snél. Micheline Ilunga a également fustigé l'utilisation des personnes non qualifiées et non mandatées par la Snél dont certaines sont prises comme des « *journaliers* » de cette société qui affectent le réseau par un travail mal fait.

Cette responsable de la Snél a, par ailleurs, assuré sur des efforts qui sont fournis au niveau de cette entreprise pour améliorer la situation de la desserte en électricité tant à Kinshasa que dans d'autres parties du pays. Elle a promis de transmettre ces préoccupations à sa hiérarchie pour des solutions rapides.

Pour conclure cette activité, Iris Kashindi et Albertine Kudimana se sont réjouis des assurances apportées par la responsable du CVS/Lingwala. Ces deux activistes de la société civile ont, par ailleurs, appelé ces femmes à rester debout pour défendre leurs droits. Le chargé de suivi des activités au sein de la Corap a promis à ces femmes des activités prochaines sur la gestion de l'environnement et des déchets.

Lucien Dianzenza

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

CAN 2024

Sébastien Desabre retient vingt-neuf Léopards pour affronter la Mauritanie

De la première liste de quarante-deux joueurs, Sébastien Desabre a retenu vingt-neuf pour la double confrontation entre les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) et les Mourabitounes de la Mauritanie.

Le sélectionneur des Léopards a rendu publique, le 8 mars, au cours d'une conférence de presse, la liste des vingt-neuf joueurs retenus pour la double confrontation entre la RDC et la Mauritanie, en 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) prévue en Côte d'Ivoire, pour 2024. Quelques jours auparavant, le technicien français publiait une liste de quarante-deux joueurs avec quelques binationaux. Mais ceux-ci n'ont pas été retenus sur la liste définitive. Il s'agit, entre autres, de Grady Diangana, Salem Mbakata, Peter Ouaneh, Christian Kinsombi. Les autres absents sur la dernière liste sont, par exemple, Samuel Bastien Binda, Edo Kayembe, Jonathan Okita, Mukoko Amale, le gardien de but Esdras Kabamba.

Sébastien Desabre a donc fait confiance aux cadres de la sélection comme Kia-

Mbemba, Akolo, Bakambu, Meschak Elia, Kakuta, etc. Certes, des anciens tels les milieux de terrain Edo Kayembe, Samuel Bastien et Mukoko Amale ont été recalés. Il a rappelé le latéral droit Jordan Ikoko et Aaron Tshibola qui n'avaient fait qu'une apparition sous l'ère Ibenge, en match amical contre la Tanzanie, à Dar Es Salam. Pour plusieurs, c'est un groupe équilibré où l'on retrouve des nouveaux comme William Balikwisha, Silas Katompa, Gaëtan Laura, Fiston Mayeye. Ci-dessous les vingt-neuf joueurs convoqués.

Les gardiens de but retenus sont donc Baggio Sidi (Mazembe), Joël Kiasumbwa (Bellinzona/D2 Suisse) et Lionel Mpassi (Rodez/L2 France). Les défenseurs sont Gédéon Kalulu (Lorient/L1 France), Jordan Ikoko (Pafos FC/Chypre), Arthur Masuaku (Besiktas/D1 Turquie), Joris Kayembe (Charleroi/D1 Belgique), Vital Nsimba (Bordeaux/L2 France),



Sébastien Desabre, sélectionneur des Léopards de la RDC

Arsène Zola (Wydad Casablanca/Maroc), Chancel Mbemba (Olympique de Marseille/L1 France), Henoc Inonga Baka (Simba SC/Tanzanie) et Merveille Bope (Standard de Liège/D1 Belgique).

Les milieux appelés sont Aaron Tshibola (AEL Limassol/D1 Chypre), Pelly Ruddock Mpanzu (Luton Town/D2 Angleterre), Meschac Elia (Young Boys Berne/D1 Suisse), Glody Lilepo Makabi (Al Hilal/Soudan), Théo Bongonda (Cádiz/D1 Espagne), Arnaud Lusamba (Alanyaspor/D1

Turquie), Samuel Moutousamy (Nantes/L1 France), William Balikwisha (Standard de Liège/D1 Belgique) et Gaël Kakuta (Amiens/L2 France).

Enfin, les attaquants convoqués sont Cédric Bakambu (Olympiakos de Pirée/D1 Grèce), Fiston Mayeye Kalala (Young Africans/Tanzanie), Gaëtan Laura (Samsunspor/D2 Turquie), Jackson Muleka (Besiktas/D1 Turquie), Silas Katompa (Stuttgart/D1 Allemagne), Chadrac Akolo (FC St Gallen/D1 Suisse), Aldo Kalulu (Sochaux/L2 France)

et Yoane Wissa (Brentford/D1 Angleterre).

Sébastien Desabre a constitué aussi une liste des réservistes. Il s'agit des gardiens de but Esdras Kabamba de Bravos do Maquis en Angola, Hervé Lomboto du Daring Club Motema Pembe, des défenseurs Peter Ouaneh de Châteauroux en National en France, Mukoko Amale de Difaa El Jadida au Maroc, Salem Mbakata d'Aris Salonique en Grèce, les milieux de terrain Tristan Muyumba de Guingamp en L2 française, Mika Miché du FC Saint Eloi Lupopo, Samuel Bastien de Burnley en Championship (D2 Anglaise), et les attaquants Christian Kinsombi de Sandhausen en D2 Allemande et Jonathan Okita du FC Zurich en Suisse. Rappelons que la RDC est obligée de gagner les deux rencontres pour se relancer après les défaites de deux premières journées contre le Gabon à Kinshasa et le Soudan à Khartoum.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



POLITIQUE EXTÉRIEURE

La Chine disposée à collaborer davantage avec l'Afrique

En marge de la session plénière de la 14e Assemblée populaire nationale qui se tient actuellement à Beijing, le ministre chinois des Affaires étrangères, Qin Gang, a exposé le 7 mars, lors d'une conférence de presse, quelques points essentiels de la politique étrangère de son pays dans laquelle la coopération avec l'Afrique demeure un maillon essentiel.

Depuis sa nomination en tant que nouveau ministre chinois des Affaires étrangères, c'est pour la première fois que Qin Gang apparaisse aux « Deux sessions » ; deux événements politiques majeurs actuellement en cours à Beijing.

« Alors que le monde subit des changements majeurs jamais vus depuis un siècle, la Chine continuera à poursuivre la politique étrangère indépendante de paix et à mettre en œuvre la stratégie mutuellement bénéfique d'ouverture », a déclaré Qin Gang face à la presse chinoise et étrangère.

En effet, pour lui, développer l'amitié avec tous les pays du monde contribue à maintenir la Chine dans un climat de relations plus sûres et faciles avec l'extérieur. « La Chine sera toujours un bâtisseur de la paix mondiale, un contributeur au développement mondial et un défenseur de l'ordre international », a-t-il poursuivi.

Aux côtés de l'Afrique depuis des années, la Chine souhaite pérenniser cette relation dans tous les domaines et ce, dans un esprit ouvert et profitable à



Le ministre chinois des Affaires étrangères, Qin Gang, lors de la conférence de presse/DR

tous. Pour ce faire, il a exhorté chaque État africain à s'inspirer de « la modernisation à la chinoise » qui ne consiste pas à l'Afrique de copier tout de la Chine pour copier, mais de s'inspirer de ses propres richesses et talents, de sa propre culture et de ses propres réalités pour se construire un avenir plus radieux.

« Parvenir à la modernisation d'un pays de plus de 1,4 milliard d'habitants sera un exploit sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Cela brise le mythe selon lequel la modernisation ne peut venir que d'une partie du monde. Cela constitue aussi une importante source d'inspiration pour le monde, en particulier

pour les pays en développement », pense Qin Gang.

Interrogé en parallèle sur la question de Taïwan qui actuellement suscite plusieurs controverses, le ministre chinois des Affaires étrangères a noté que cette situation est avant tout une affaire du peuple chinois et aucun autre pays n'a le droit de s'y ingérer.

« Nous travaillerons avec la plus grande sincérité et déploierons tous nos efforts pour parvenir à une réunification pacifique, mais nous nous réservons la possibilité de prendre toutes les mesures nécessaires », a-t-il précisé.

Dans la même lancée, concernant la crise ukrainienne, Qin Gang a appelé au calme, à la rationalité et au dialogue pour résoudre ce conflit, qui pour lui aurait pu être évité. Il a ajouté que la crise ukrainienne est arrivée à un point critique et que les conflits, les sanctions et la pression ne la résoudront pas. Par ailleurs, tout en rappelant les bonnes relations que son pays entretient avec la Russie, le ministre chinois a fait le vœu de voir la Chine et les États-Unis explorer de bonnes voies pour s'entendre.

Pour rappel, les « Deux sessions » de 2023 ont démarré depuis le week-end dernier, à Beijing, avec l'ouverture de l'organe consultatif politique suprême de la Chine, la Conférence consultative politique du peuple chinois et la 14e Assemblée populaire nationale.

De notre envoyée à Beijing, Merveille Jessica Atipo

FONDS POUR LA PRÉSERVATION DES FORÊTS

Paris promet de mobiliser 100 millions d'euros

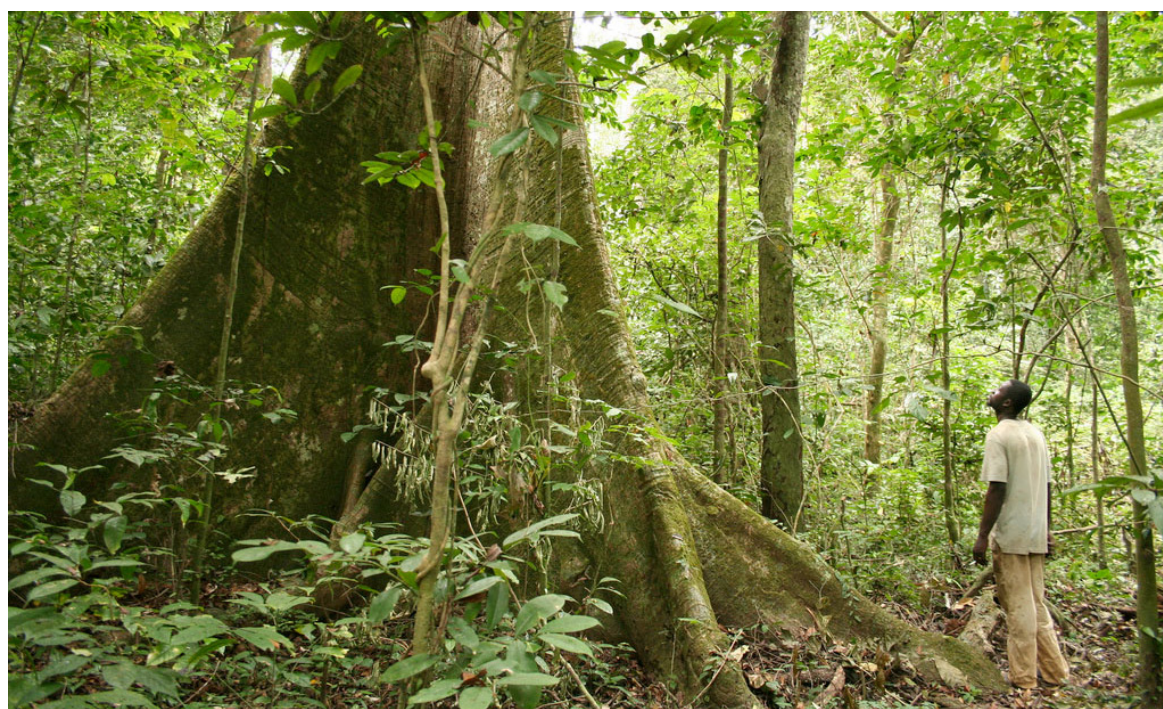
L'État français a envisagé la création d'un fonds pour améliorer la gestion du poumon vert de la planète et lutter contre sa destruction. Des bailleurs ont promis de l'accompagner, à côté de la Banque des États de l'Afrique centrale qui a également promu son Fonds bleu en faveur du bassin du Congo.

Pendant la conférence «One summit forest» tenue à Libreville, la capitale gabonaise, il a été notamment question d'améliorer le financement dédié à la préservation des forêts du bassin du Congo, souvent présenté comme le deuxième poumon vert de la planète après le bassin amazonien. Le président français, Emmanuel Macron, qui coprésidait les discussions avec son homologue gabonais, Ali Bongo, a promis la création d'un fonds doté de 100 millions d'euros (65,5 milliards FCFA). Trois bailleurs de fonds participeront à cette opération de financement au profit des quinze pays du bassin du Congo. Il s'agit de la fondation Walton qui a promis 20 millions d'euros (environ 13 milliards FCFA), de la fondation Conservation international qui a promis 30 millions d'euros (environ 19,6 milliards FCFA) et de l'État français qui se chargera du reste de l'enveloppe.

D'autres initiatives ont été présentées à Libreville. Le président

de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale, Dieudonné Evou Mekou, a fait la promotion du Fonds bleu du bassin du Congo. Selon lui, c'est « le principal outil financier de la Commission climat du bassin du Congo. Il vise à mobiliser les ressources nécessaires auprès des contributeurs et investisseurs, en vue du financement des programmes et projets concourant au développement durable et à la promotion de l'économie bleue ». Il a ajouté que les derniers aspects du fonctionnement de ce Fonds bleu sont en train d'être mis en place, et a appelé les potentiels bailleurs à se manifester pour réunir les fonds nécessaires.

En marge du One summit forest, Emmanuel Macron a découvert, en compagnie du ministre gabonais des Eaux et Forêts, Lee White, un échantillon de la biodiversité et de l'écosystème forestier gabonais. Il a effectué une visite guidée de l'arboretum Raponda Walker, une forêt clas-



sée de 6770 hectares qui abrite des arbres géants et diverses espèces de plantes. L'espace situé au Nord de Libreville est dédié à la lutte contre les changements climatiques. Selon Emmanuel Macron, les forêts gabonaises ab-

sorbent un tiers du CO2 émis par la France et jouent ainsi un rôle crucial dans la préservation de la planète ainsi que la lutte contre le dérèglement climatique. « Ici, il y a un travail qui est fait et qui doit être valorisé. Il contri-

bue à la biodiversité. C'est 14% des forêts primaires pour plus de 90% d'écosystème. La France et les autres pays européens ne peuvent pas régler ce défi climatique », a-t-il déclaré.

Noël Ndong

JOURNÉE DE LA FEMME

Hommages et manifestations pour les droits des femmes bafoués dans le monde

Talibans au pouvoir en Afghanistan, répression massive de la contestation provoquée en Iran par la mort de Mahsa Amini, violences dans les foyers, conflits armés... les motifs de mobilisation sont nombreux pour les femmes qui manifestaient mercredi dans le monde pour défendre leurs droits.

En cette journée internationale des droits des femmes, les hommages se sont multipliés à travers la planète et de nombreux rassemblements se sont déroulés dans les grandes villes.

Le chef de l'Etat ukrainien Volodymyr Zelensky a tenu à rendre hommage aux femmes «qui travaillent, enseignent, étudient, sauvent, soignent et combattent pour l'Ukraine» et celles «qui ont sacrifié leur vie» depuis le début de l'invasion russe il y a un an. Son homologue russe Vladimir Poutine a, lui, célébré les femmes qui «accomplissent leur devoir».

Les femmes restent les premières victimes des guerres et sont sous-représentées dans les négociations diplomatiques, ont dénoncé de leur côté des responsables devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

Au Pakistan, elles sont descendues dans les rues par

milliers malgré les tentatives des autorités de plusieurs grandes villes de bloquer ces marches, sources de fortes tensions par le passé.

Globalement, «l'égalité entre les sexes s'éloigne de plus en plus» et «au rythme actuel, l'organisation ONU Femmes la fixe à dans 300 ans», a déploré lundi le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres, prenant l'exemple de l'Afghanistan où «les femmes et les filles ont été effacées de la vie publique».

Dans ce pays, les universités ont rouvert lundi après la longue coupure hivernale, mais pour les hommes seulement, les femmes n'étant plus autorisées à étudier depuis le retour au pouvoir des talibans en août 2021.

Démarche symbolique et inédite à la veille du 8 mars, l'Union européenne a adopté mardi des sanctions contre le ministre taliban de l'Ensei-

gnement supérieur «responsable de la violation généralisée du droit des femmes à l'éducation». D'autres individus ou entités responsables de violations des droits des femmes dans différents pays ont été également visés par ces sanctions.

En Europe, des rassemblements ont eu lieu mercredi dans plusieurs grandes villes pour exiger l'égalité au travail et dans la vie ou dénoncer les féminicides. Ailleurs comme à Cuba, faute de pouvoir manifester, les organisations féministes indépendantes se sont mobilisées via une manifestation virtuelle sur les réseaux sociaux.

A Washington, le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken et la Première dame Jill Biden ont remis le prix de la contribution à un meilleur avenir à « onze femmes extraordinaires » dans le monde.

Julia Ndeko

Des satellites au secours de la connexion internet en Afrique

Un tiers seulement des habitants des pays les plus pauvres du monde sont connectés à internet tandis que se développent des initiatives privées fournissant une connectivité via satellite.

Seuls 36% du 1,25 milliard d'habitants des 46 pays les plus pauvres (PMA) peuvent se brancher sur le réseau, estime l'Union internationale des télécommunications, alors que c'est le cas de plus de 90% des Européens. Mais des géants du digital dont Microsoft, Space X ou Starlink proposent aujourd'hui des solutions pour plonger directement du désert digital à la connectivité satellitaire.

La fracture digitale s'est accentuée depuis dix ans, a constaté l'UIT en marge du sommet des PMA accueilli par le Qatar. Le sujet est même devenu un des sujets majeurs du sommet, l'accès à internet représentant tout à la fois celui au savoir, aux marchés et aux opportunités de toutes sortes.

«Vous êtes oubliés par la révolution digitale, privés du soutien technologique dont vous avez besoin», avait dénoncé samedi le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres.

Au sommet de Doha, les entreprises du secteur ont cependant affirmé avoir une partie de la solution, Microsoft en tête, qui dit vouloir fournir l'accès au réseau à 100 millions d'Africains d'ici 2025. Le groupe américain avait annoncé le lancement de la première phase en décembre, avec 5 millions de personnes connectées par des satellites basse orbite du groupe Viasat. Les 20 millions suivants passeront par le spécialiste africain des télécommunications Liquid Intelligent Technologies.

Une perspective optimiste qui s'appuie sur la baisse substantielle des coûts technologiques

tandis que des milliers de satellites sont placés en orbite entre 400 et 700 kilomètres de la Terre et le réseau de fibre terrestre continue de se déployer. En Afrique, les fréquences ne sont pas utilisées et donc sont encore disponibles. Les gouvernements accélerent pour connecter plus de monde mais le secteur privé demeure sous-investi et encore sous développé dans de nombreux pays.

J.Nd.

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

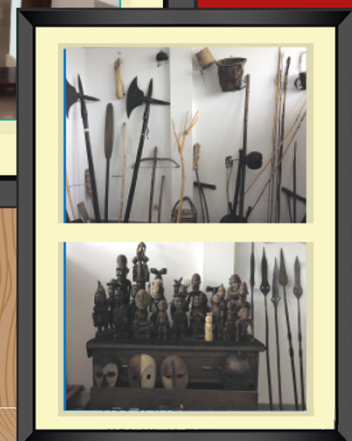
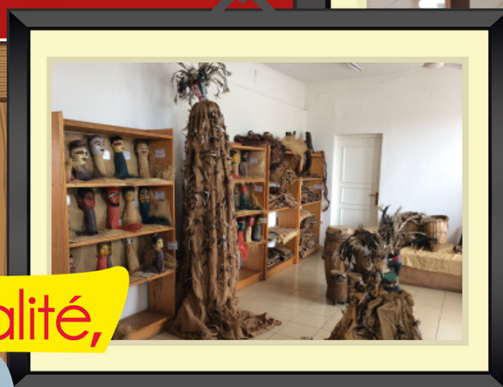
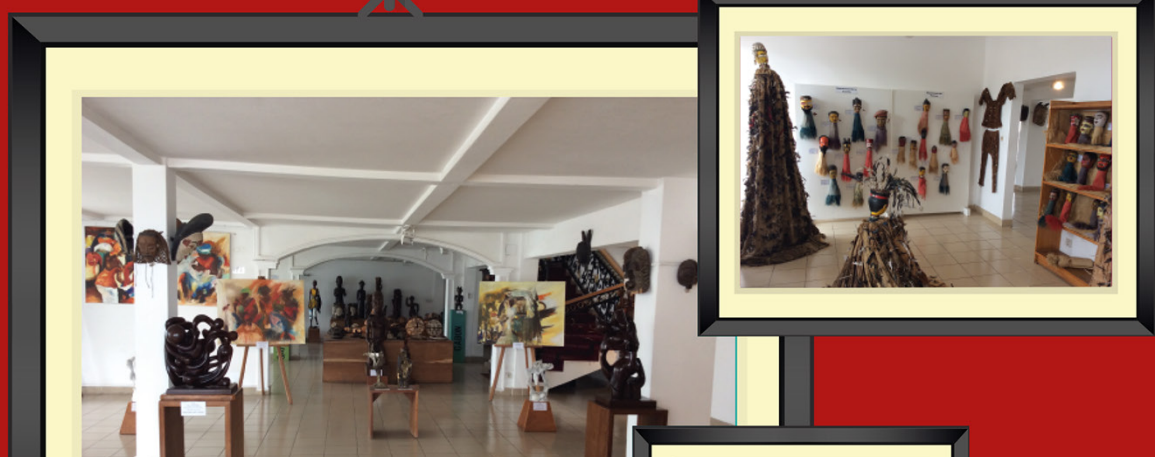
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpoila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Contribuer à accroître les revenus des petits producteurs

L'Union européenne (UE) finance depuis quelques années, en République du Congo, plusieurs projets liés au développement de la chaîne de valeur agricole. D'où la visite de terrain menée le 7 mars, à Kinkala et Brazzaville, par une délégation du Conseil de l'UE s'occupant du développement agricole, de la pêche et de l'environnement.

La descente sur le terrain a permis à la délégation européenne de toucher du doigt la réalité des producteurs et artisans bénéficiaires des différents programmes de l'UE. Composée du groupe Afrique du Conseil de l'UE et de celui du partenariat avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), la mission est venue évaluer la mise en œuvre de projets communautaires, échanger avec les autorités locales et identifier les secteurs d'intervention prioritaires au Congo.

Les interventions de l'UE dans le pays portent essentiellement sur le secteur agro-alimentaire, de l'assainissement, de la santé et du bois. À Kinkala, la délégation, forte d'une trentaine d'Européens, a visité l'exposition des clusters agro-alimentaires qui constituent la preuve de la coopération Congo-UE. C'est le cas du stand de Solange Ongoly Goma, bénéficiaire du projet Pro-manioc mis en œuvre par le Programme mondial alimentaire, regroupant à ce jour une vingtaine de groupements de la Bouenza.

Les groupements de Pro-manioc sont spécialisés dans la production, le conditionnement et la transformation de cet aliment de base. Au



stand de Solange Ongoly Goma, l'on peut y déguster diverses recettes des chips, hors-d'œuvre et beignets faits à base du tubercule de manioc, y compris des aliments dérivés. Ces petits producteurs de manioc ambitionnent d'augmenter

leur production, puisqu'ils commencent déjà à exporter du gari vers le Gabon.

Le cluster UPAC, basé à Kinkala, a bénéficié des tracteurs agricoles qu'Hermann Kimonamesso aide les paysans à labourer les champs et à

La visite du nouveau forage à Kinkala/Adiac accroître leurs capacités de production. « Je peux labourer sept hectares par jour avec le tracteur. Pour entretenir l'engin, nous demandons aux agriculteurs de payer 50 000 FCFA par hectare », a expliqué le conducteur de

tracteur. L'entreprise exploitante des tracteurs entend se déployer dans d'autres localités voisines de Kinkala afin de booster les activités agricoles dans cette partie du pays considérée comme le grenier de la capitale, Brazzaville.

Au total, soixante-dix projets de développement bénéficient des subventions de l'UE comme celui de la construction d'une infirmerie scolaire du CEG de Moundongo de Kinkala et d'un forage visité par la délégation européenne. « Ces projets constituent la preuve de l'excellence des relations entre l'UE et le Congo. Nous avons aussi vu l'engagement des coopératives, des hommes et femmes, à œuvrer pour le développement de leur ville », a déclaré la présidente du groupe ACP, Karolina Vrethem.

Lors de la cérémonie dédiée à la visite de terrain des Européens, le préfet du Pool Christophe Kelebe, le président du conseil départemental, Michel Bouboutou Mampouya et la maire de Kinkala, Edwige Ndembeka Biyengui, ont salué les interventions de l'UE en faveur du développement et de l'élimination de la faim dans leur localité.

Fiacre Kombo

« Ces projets constituent la preuve de l'excellence des relations entre l'UE et le Congo. Nous avons aussi vu l'engagement des coopératives, des hommes et femmes, à œuvrer pour le développement de leur ville »

ASSEMBLÉE NATIONALE

La commission Affaires étrangères s'inspire de l'expérience française

Une députée française d'origine congolaise, membre de la commission affaires étrangères, Nadège Abomangoli, en séjour de travail au Congo, a conféré le 7 mars avec les membres de la commission sœur de la chambre basse du Parlement sur le renforcement des capacités des membres.

Les discussions entre la commission Affaires étrangères, coopération et des congolais de l'étranger et la députée française ont porté sur l'échange d'expériences et le renforcement des capacités entre les membres des deux commissions.

« Nous avons parlé des projets communs entre nos deux assemblées, notamment l'amélioration des capacités entre les deux commissions, parce que chacun à apprendre auprès de l'autre des capacités techniques afin de nous permettre de nous améliorer », a indiqué Nadège Abomangoli, qui estime que pour apporter la solution à un problème le point de vue de chacun compte.

« Nous faisons tous partie d'une commission importante dans un moment confronté à présent à de nombreux problèmes. Il m'était donc nécessaire de rencontrer mes collègues congolais, question d'avoir leur point de vue sur un certain nombre d'événements que le monde connaît actuellement », a-t-elle renchéri.

Pour le président de la commission Affaires étrangères, coopération et des congolais de l'étranger, Pierre Obambi, la rencontre avec la députée franco-congolaise a été une occasion pour les deux parties de se rappeler des liens d'amitié entre la France et le Congo, ayant permis d'ériger Brazzaville comme capitale de la France libre de 1940 à 1942 et de l'Afrique équatoriale française de 1910 à 1958.

Firmin Oyé

SOCIÉTÉ CIVILE

Le secrétariat permanent engagé pour la cause des albinos

Dans sa mission de porter haut les préoccupations de la société civile, le secrétariat permanent de la société civile et des organisations non gouvernementales prend en compte toutes les couches sociales, notamment les personnes atteintes de l'albinisme, a indiqué Céphas Germain Ewangui.

Le secrétaire permanent de la société civile et des organisations non gouvernementales a échangé à Brazzaville avec une délégation des médecins espagnols conduite par Johnny Chancel Ngamouana, président de l'association éponyme. Il s'agit des médecins venus en terre congolaise pour des consultations gratuites des problèmes dermatologiques et ophtalmologiques des albinos en partenariat avec l'association Johnny-Chancel pour les albinos...

« Nous sommes disposés à plaider en faveur des personnes atteintes de l'albinisme pour la résolution des problèmes qui les concernent », a fait savoir Céphas Germain Ewangui, expliquant à ses hôtes les missions de la structure qu'il dirige. En saluant les actions menées par l'association Johnny-Chancel pour les albinos



Le secrétariat permanent de la société civile engagé pour la cause des albinos/Adiac

depuis quelques années déjà, il a évoqué la nécessité pour les associations de la société de continuer à travailler main dans la main pour relever les défis.

Il convient de rappeler que les actions menées par l'association Johnny-Chancel pour les albinos depuis 2015 ont permis de réduire le taux de mortalité des albinos au Congo. «

Le nombre de décès qui était de trois ou quatre par mois est passé à sept décès en huit ans », selon Johnny Chancel Ngamouana. La clinique médico-sociale de l'association Johnny-Chancel pour les albinos organise des consultations et des opérations chirurgicales gratuites, distribue des crèmes et lunettes solaires...

Rominique Makaya



AVIS N°11/UGP-KOBKISA-23 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE DU PROJET KOBKISA PERIODE DE PUBLICATION : 9 -23 MARS 2023

1. Contexte et justification :

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) du groupe de la Banque mondiale un crédit d'un montant équivalent à quarante-deux millions sept cent mille Euros (42 700 000 €) afin de mettre en œuvre le projet de renforcement du système de santé, « Kobikisa ». Le projet Kobikisa vise à aider le gouvernement du Congo à répondre aux besoins sanitaires immédiats de la population en améliorant l'accès aux soins et services de santé essentiels, en particulier pour les populations les plus vulnérables. Le projet appuiera l'offre de soins et services de santé maternelle et infantile de qualité à travers l'approche Financement Basé sur la Performance (FBP) qui sera couplée avec la gratuité ciblée pour les femmes enceintes, les enfants de 0 à 5 ans et les personnes jugées plus pauvres.

Le projet KOBKISA est structuré en trois composantes :

- La Composante 1 : porte sur le cofinancement du FBP et le soutien à la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants et des exemptions de frais pour les ménages les plus pauvres.
- La composante 2 : soutenir la gouvernance des finances publiques, plus particulièrement dans le secteur de la santé.
- Composante 3 : Gestion et suivi du projet : assurera une gestion et une mise en œuvre technique fiduciaire efficace et efficiente du projet. Cette composante soutiendra la coordination du projet.

L'exécution du projet Kobikisa sera assurée par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) placée sous l'autorité du Ministre en charge de la santé. Conformément à l'accord de financement, le Ministère de la Santé à travers l'unité de coordination du projet compte utiliser une partie des fonds octroyés pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat à conclure avec un Comptable.

2- Missions du Comptable

Le Comptable est placé(e) sous l'autorité du Coordonnateur du projet Kobikisa et sous la supervision directe du RAFC du projet Kobikisa à qui il (elle) rend compte.

Le Comptable est chargé d'assister le Responsable Administratif et Financier du projet dans ses missions de gestion administrative, financière, logistique et comptable du projet Kobikisa. Il accomplit toutes les tâches que lui confie ce dernier.

De manière précise et détaillée, le Comptable assume et exécute les tâches et responsabilités suivantes :

- Tenir correctement la comptabilité (générale, budgétaire et analytique) informatisée du Projet ; à ce titre, il assure le classement ordonné des pièces comptables et applique un ensemble de procédures comptables et financières (i) en conformité avec les instructions contenues dans le Manuel d'Exécution du Projet ; (ii) jugées satisfaisantes par la Banque mondiale ;
- Procéder aux imputations des pièces comptables : imputations comptabilité générale, analytique, budgétaire, financière et géographique ;
- Passer les écritures comptables dans les journaux appropriés ;
- Suivre au quotidien le budget du Projet (i) en vue d'une gestion efficace et transparente ; (ii) afin de faciliter tout contrôle de l'utilisation des fonds mis à la disposition du Projet ;
- S'assurer régulièrement de l'approvisionnement des différents comptes et sous-comptes du Projet en vue du règlement rapide des dépenses autorisées et engagées dans le cadre du Projet ;
- Tenir et produire des états financiers et comptables du projet (journal, livres, tableau de bord, situation des immobilisations, engagements, impayés etc.) conformément au système informatisé mis en place (détails pour chaque catégorie de dépenses, composantes, sous-composantes etc.) et aux instructions telles que définies par le Projet ;
- Préparer et soumettre pour signature du Coordonnateur de l'UC Kobikisa et du visa du Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC) tous les effets de paiements relatifs à l'exécution des activités du Projet ;
- Consolider les comptes et les sous-comptes du projet mensuellement et trimestriellement notamment les états de rapprochement bancaire du compte spécial du Projet et la situation financière de chaque composante du Projet ;
- Assister le RAFC dans la préparation des budgets prévisionnels pour les activités à venir ;
- Assister le RAFC dans la préparation et le suivi mensuel des Demandes de retrait de Fonds (DRF) ;
- Transmettre dans les délais les éléments comptables au RAFC (rapport mensuels) (i) en vue de la préparation des rapports financiers périodiques sur l'état d'avancement du projet conformément aux états financiers et comptables du Projet ; (ii) afin d'avoir une idée précise de l'évolution du Projet ;
- Fournir toutes les informations correctes et nécessaires à l'organisme retenu

pour la réalisation des audits indépendants et/ou à la demande de la Banque mondiale ;

- Assurer la gestion efficace et ordonnée des immobilisations et des fournitures du Projet ;
- Assurer un bon archivage de tous les documents administratifs et financiers du projet ;
- Contribuer à la préparation des rapports d'activités périodiques de l'UC-Kobikisa ;
- Assurer les transactions au titre des paiements de subsides FBP au profit des formations sanitaires ;
- Accomplir toute tâche connexe dans les limites de ses compétences, à la demande du RAFC ou du Coordonnateur de l'UC-Kobikisa.

2. Qualification et expériences requises

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac + 3) en comptabilité, finance ou diplôme équivalent ;
- Avoir au moins quatre (04) ans d'expérience professionnelle à un poste similaire dans une structure publique, parapublique ou privée ;
- Avoir une attestation de formation sur la prévention des abus et exploitations sexuelles (PSEA) ;
- Avoir une attestation de formation sur la prévention de la fraude et la corruption ;
- Avoir travaillé dans un projet de développement financés par les bailleurs de fonds multilatéraux de développement telles que la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement serait un atout ;
- Avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière de la Banque Mondiale ou autres bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets serait un atout ;
- Avoir d'excellentes compétences relationnelles, notamment l'ouverture d'esprit, le sens du dialogue, la disponibilité, le respect et l'esprit d'équipe ;
- Avoir le sens de l'organisation, de l'ordre (classement des pièces comptables) et de la transparence ;
- Avoir une expérience dans le paiement des subsides est un atout ;
- Posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse des données comptables et financières) ;
- Avoir une maîtrise de l'utilisation des logiciels informatiques en général (Word, Excel, communication internet, etc...) et des logiciels de comptabilité en particulier. Avoir des connaissances du logiciel de gestion financière TOMPRO ;
- Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- Excellente expression orale et écrite du français ; la connaissance de l'anglais serait un atout ;
- Les candidatures féminines sont encouragées.

4. Durée du contrat

Le contrat sera signé pour une durée de douze (12) mois avec une période d'essai d'un (01) mois.

5. Composition et dépôt du dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP-Kobikisa ;
- Un curriculum vitae détaillé avec une liste d'au moins trois référents professionnels ;
- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Les copies des attestations de travail du candidat dans le domaine couvert par le poste ; (les originaux seront demandés pendant les entretiens).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion Kobikisa, située au n°3 de la rue du tourisme vers l'école REMO, Arrêt de bus Tourisme). Email : estelle.bouss@yahoo.fr / eryxda-rius40@gmail.com. Tel : (+242) 06 824 19 45 / 06 644 75 07.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français et portés la mention « Candidature au poste de Comptable de l'UGP-KOBKISA » et déposés sous pli fermé au plus tard le 23 mars 2023 à 12 heures.

Fait à Brazzaville, le 07 mars 2023.

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx

Coordonnateur de l'UGP Kobikisa.

DOLISIE

Les conseillers municipaux adoptent le plan quinquennal 2023-2027

Les travaux de la première session ordinaire dite budgétaire du Conseil municipal de Dolisie, chef-lieu du département du Niari, se sont achevés le 7 mars par l'adoption d'un plan quinquennal 2023-2027.

Réuni sous la direction de son président, Marcel Koussikana, le Conseil municipal de Dolisie a examiné l'ensemble des points soumis à son approbation. En premier lieu, il a examiné et adopté son budget exercice 2023 équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 2 243 090 475 FCFA. Ce budget est en augmentation de 01,35% par rapport à celui de l'année précédente qui se chiffrait à 2 213 090 475 FCFA et se fixe deux objectifs en investissement, notamment l'éclairage public et l'aménagement des

voiries urbaines. Plusieurs recommandations ont été formulées, entre autres, la mise en place de la cellule des passations des contrats et des marchés publics ; la réglementation de l'usage des tricycles comme moyen de transport public dans le périmètre urbain de Dolisie; l'interdiction de la location des engins municipaux pour la vente des produits de carrière ; l'interdiction des exonérations sur les produits des pompes funèbres. Par ailleurs, les conseillers municipaux ont adopté quelques déli-



Le présidium des travaux DR

bérations, à savoir la modification et le complément de certaines dispositions de la délibération du 8 mars 2012 fixant la tarification des prestations à la gare

routière; la modification et le complément de la délibération du 15 octobre 2019 sur l'occupation du domaine public dans le périmètre urbain; la fixation du taux

de la taxe hôtelière dans le périmètre urbain. Notons que cette session débutée le 26 février a pris dix jours.

Max Ferhynel Poudi



ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

 +336 11 40 40 56

 info@adiac.tv

 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo





Avis d'Appel d'offres ouvert n°01/23 CDCo
Crédit du Congo lance un appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :
La cession d'une villa

Dénomination	Consistance & Destination urbanistique	Titre Foncier	Superficie en m2	Ville	Adresse	Prix minimum de cession (XAF)
Villa Tchivilili	une villa plein pied de 117.78m ² et un bâtiment annexe de 126, 25m ²	TF n°20158	500 m ²	PNR	Quartier Tchimbamba ; section :BT ; Bloc :82 ;Parce lle :03	130 552 928

Les offres seront présentées sous plis fermés et scellés, avec la mention « Appel d'offre n° 01/22 - Confidentiel » au plus tard le lundi 20 mars 2023 à 16h à l'attention de :

SERVICE DES ACHATS
AV. E.DADET
BP: 1312 Pointe- noire
République du CONGO

Soit :

- directement contre décharge
- par courrier recommandé avec accusé de réception

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres financières :

- les éléments les identifiants parfaitement (CNI, Statuts, Bilan ...)
- Une caution de 1 % du montant de leur offre, sous forme de chèque barré et libellé au profit de Crédit du Congo (cette caution étant restituée pour les offres non retenues).

Prière de noter que Crédit du Congo réalise 2 expertises immobilières pour chaque actif immobilier en vue de déterminer son prix minimum de cession

Pour tout renseignement, consultation du dossier et visite, contactez:

06 908 40 60

06 877 77 00

Avis d'Appel d'offres ouvert n°02/23 CDCo
Crédit du Congo lance un appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :
La cession d'une villa

Dénomination	Consistance & Destination urbanistique	Titre Foncier	Superficie en m2	Ville	Adresse	Prix minimum de cession (XAF)
Gd Marché Dolisie	Maison plein pied standard (en construction) ; Surface du bâtiment 255.00m ²	TF n°14748	486.59m ²	Dolisie	Quartier petit Zananga section/ E ; Bloc :12 ; parcelle :11	40 422 070

Les offres seront présentées sous plis fermés et scellés, avec la mention « Appel d'offre n° 02/22 - Confidentiel » au plus tard le lundi 20 mars 2023 à 16h à l'attention de :

SERVICE DES ACHATS
AV. E.DADET
BP: 1312 Pointe- noire
République du CONGO

Soit :

- directement contre décharge
- par courrier recommandé avec accusé de réception

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres financières :

- les éléments les identifiants parfaitement (CNI, Statuts, Bilan ...)
- Une caution de 1 % du montant de leur offre, sous forme de chèque barré et libellé au profit de Crédit du Congo (cette caution étant restituée pour les offres non retenues).

Prière de noter que Crédit du Congo réalise 2 expertises immobilières pour chaque actif immobilier en vue de déterminer son prix minimum de cession

Pour tout renseignement, consultation du dossier et visite, contactez:

06 908 40 60

06 877 77 00

Avis d'Appel d'offres ouvert n°03/23 CDCo
Crédit du Congo lance un appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :
La cession d'une villa

Dénomination	Consistance & Destination urbanistique	Titre Foncier	Superficie en m2	Ville	Adresse	Prix minimum de cession (XAF)
La glacière	Villa située au quartier La Glacière, superficie	TF n°16460	361,81 m ²	BZV	Bacongo la Glacière ; section :G ; Parcelle C3-69-OCH	120 242 773

Les offres seront présentées sous plis fermés et scellés, avec la mention « Appel d'offre n° 03/22 - Confidentiel » au plus tard le lundi 20 mars 2023 à 16h à l'attention de :

SERVICE DES ACHATS
AV. E.DADET
BP: 1312 Pointe- noire
République du CONGO

Soit :

- directement contre décharge
- par courrier recommandé avec accusé de réception

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres financières :

- les éléments les identifiants parfaitement (CNI, Statuts, Bilan ...)
- Une caution de 1 % du montant de leur offre, sous forme de chèque barré et libellé au profit de Crédit du Congo (cette caution étant restituée pour les offres non retenues).

Prière de noter que Crédit du Congo réalise 2 expertises immobilières pour chaque actif immobilier en vue de déterminer son prix minimum de cession

Pour tout renseignement, consultation du dossier et visite, contactez:

06 908 40 60

06 877 77 00

Avis d'Appel d'offres ouvert n°04/23 CDCo
Crédit du Congo lance un appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :
La cession d'une villa

Dénomination	Consistance & Destination urbanistique	Titre Foncier	Superficie en m2	Ville	Adresse	Prix minimum de cession (XAF)
Ouenzé	Villa plain-pied situé au quartier Ouenzé,	TF n°23132	230,55 m ²	BZV	Ouenzé ; rue Bordeaux ; section P9 ; bloc : 97	72 439 500

Les offres seront présentées sous plis fermés et scellés, avec la mention « Appel d'offre n° 04/22 - Confidentiel » au plus tard le lundi 20 mars 2023 à 16h à l'attention de :

SERVICE DES ACHATS
AV. E.DADET
BP: 1312 Pointe- noire
République du CONGO

Soit :

- directement contre décharge
- par courrier recommandé avec accusé de réception

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres financières :

- les éléments les identifiants parfaitement (CNI, Statuts, Bilan ...)
- Une caution de 1 % du montant de leur offre, sous forme de chèque barré et libellé au profit de Crédit du Congo (cette caution étant restituée pour les offres non retenues).

Prière de noter que Crédit du Congo réalise 2 expertises immobilières pour chaque actif immobilier en vue de déterminer son prix minimum de cession

Pour tout renseignement, consultation du dossier et visite, contactez:

06 908 40 60

06 877 77 00



Avis d'Appel d'offres ouvert n°05/23 CDCo
Crédit du Congo lance un appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :
La cession d'une villa

Dénomination	Consistance & Destination urbanistique	Titre Foncier	Superficie en m2	Ville	Adresse	Prix minimum de cession (XAF)
Pointe-Noire KM4	Maison plein pied standard	TF 25546	207.20m ²	PNR KM4	Section : J ; Bloc 18. Parcelle : 22	38 703 304

Les offres seront présentées sous plis fermés et scellés, avec la mention « Appel d'offre n° 05/22 - Confidentiel » au plus tard le lundi 20 mars 2023 à 16h à l'attention de :

SERVICE DES ACHATS
AV. E.DADET
BP: 1312 Pointe- noire
République du CONGO

Soit :

- directement contre décharge
- par courrier recommandé avec accusé de réception

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres financières :

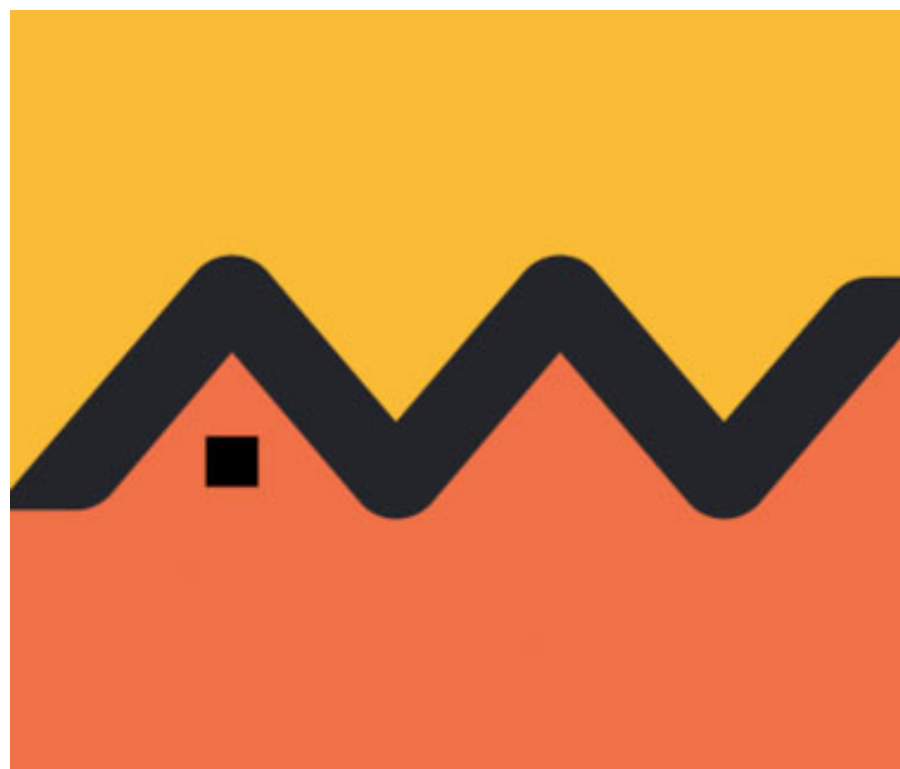
- les éléments les identifiants parfaitement (CNI, Statuts, Bilan ...)
- Une caution de 1 % du montant de leur offre, sous forme de chèque barré et libellé au profit de Crédit du Congo (cette caution étant restituée pour les offres non retenues).

Prière de noter que Crédit du Congo réalise 2 expertises immobilières pour chaque actif immobilier en vue de déterminer son prix minimum de cession

Pour tout renseignement, consultation du dossier et visite, contactez:

06 908 40 60

06 877 77 00



FORMATION

Des apprenants de la langue anglaise reçoivent leurs diplômes

Après six mois de formation appliquée, trente-six jeunes apprenants en langue anglaise, formés par la plateforme International Leading Teachers Group (ILTG), ont reçu récemment à Brazzaville leurs diplômes en présence d'Herman Mawa Ngatali, directeur départemental de la Jeunesse.

Les trente-six jeunes font partie de la onzième promotion ayant suivi des cours en langue anglaise, une initiative de la plateforme ILTG que dirige Benarez Moussayandi.

L'assiduité, la discipline et la volonté de réussir des jeunes ont été louées tour à tour par David Yalat Pemba, coordonnateur départemental d'ILTG Brazzaville, et Benarez Moussayandi qui, après avoir fait le bref historique de la structure et du projet, a exhorté les jeunes à travailler davantage pour préserver ces acquis non négligeables pour leur avenir. Cette invite a été aussi partagée par le parrain de l'événement qui, après avoir loué l'initiative, a plaidé pour sa pérennisation. En six mois d'apprentissage, les jeunes ont acquis un niveau de langue non négligeable au regard de la démonstration de leur compétence en anglais faite lors du débat sur «Les avantages et inconvénients de l'agriculture moderne et traditionnelle», la représentation théâtrale sur l'importance de la langue anglaise et aussi lors de l'interprétariat fondé sur le



Les jeunes formés en langue anglaise DR

speech de motivation.

La plateforme ILTG est une association socio-culturelle et

éducative composée essentiellement de jeunes congolais formés en Afrique du Sud. A

travers des initiatives diverses dans le cadre éducatif et socio-professionnel, elle offre des

formations qualifiantes en hygiène sécurité environnement, logistique, pâtisserie, cuisine, etc. Elle s'assigne aussi comme objectif d'être au service de la population en général et des jeunes en particulier en leur proposant des formations en anglais, des compétences pour l'employabilité afin de contribuer à leur autonomisation et à leur réinsertion.

Hervé Brice Mampouya

La plateforme ILTG est une association socio-culturelle et éducative composée essentiellement de jeunes congolais formés en Afrique du Sud. A travers des initiatives diverses dans le cadre éducatif et socio-professionnel, elle offre des formations qualifiantes en hygiène sécurité environnement, logistique, pâtisserie, cuisine, etc.

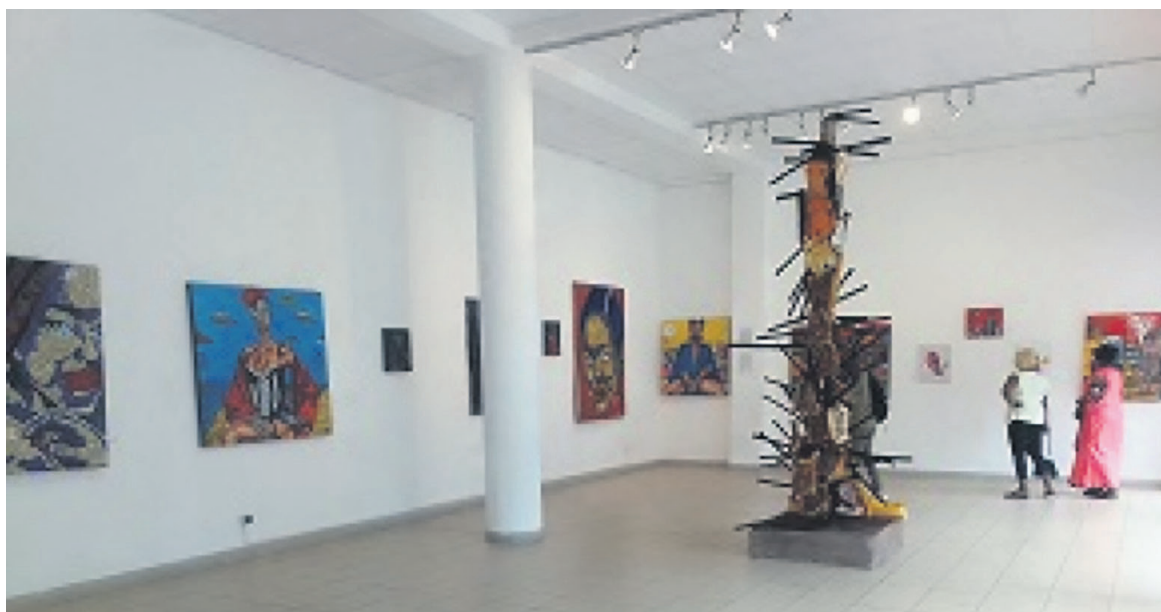
PEINTURE

Rahim Lascony rend hommage aux femmes à l'IFC

L'artiste peintre congolais Rahim Lascony rend hommage aux femmes et à sa culture à travers son exposition intitulée «Le regard de l'espoir», une série de peintures multicolores et attirantes visibles à l'Institut français du Congo (IFC) depuis le 9 février dernier.

Première exposition de l'artiste en solo, «Le regard de l'espoir», qui prendra fin le 25 mars, est constitué de 26 tableaux acryliques sur toiles de différents formats allant de 40 cm x 35 cm à 170 cm x 126 cm. Pour cette exposition, Rahim Lascony a exploré les techniques picturales comme la couture, le tricot et le collage. Il a fait usage de divers matériaux recyclés. Pour traduire la poésie des expressions, par exemple, il compose les visages avec des tissus colorés, en particulier le pagne. Le peintre passe aussi par le dessin et fait des fresques ainsi que des installations temporaires.

A travers cette exposition multicolore, Rahim Lascony peint et transmet le regard des personnes qu'il a croisées sur son chemin, dans le quartier populaire de Bacongo, à Brazzaville où il a grandi. Il peint et transmet particulièrement le regard des femmes. Dans l'exposition on trouve, par exemple, la série



Vue de l'exposition «Le regard de l'espoir» de Rahim Lascony à l'IFC DR

«Ba mama moziki» (société des femmes) qui représente des femmes passionnées de mode et de savoir-vivre, des femmes qui ont pu se faire une place dans la Sape (Société des ambassadeurs et des personnes élégantes), un mouvement autrefois réservé à la gent masculine. Des femmes « qui ont été très

présentes durant sa jeunesse et qui incarnent une esthétique typiquement congolaise à travers la sophistication du pagne ». L'artiste confie «être touché par leur résilience et leur force à revendiquer leurs droits et leurs libertés, dans un contexte où cela n'est pas toujours évident».

Dans «Le regard de l'espoir», il y a aussi la série «Les vieux du quartier» inspirée d'une génération d'anciens rencontrés dans son quartier, en majorité les acteurs de la Sape. Sur les tableaux, le peintre se remémore les rencontres des sapeurs qu'il observait souvent les dimanches se déambulant sur

les voies publiques de Bacongo avec leurs vêtements colorés, les cravates assorties et autres accessoires pouvant permettre de se démarquer des autres.

A travers cette exposition qui retranscrit la notion de l'espoir, Rahim Lascony rend hommage à sa culture et à la femme en général, particulièrement à la Congolaise, en ce moment où elle célèbre sa Journée internationale, le 8 mars, et le mois de mars considéré comme le sien. Notons que c'est en 2016 que Rahim Lascony s'est découvert une passion pour la peinture, après sa rencontre avec le peintre Van Andréa, son mentor et initiateur en la matière. L'artiste est passé par l'Ecole de peinture de Poto-Poto avant de se retrouver aux ateliers Sahn. Rahim Lascony a participé à plusieurs résidences et a déjà exposé ses œuvres au Congo à l'IFC, au musée cercle africain de Pointe-Noire et à l'étranger.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

JOURNÉE DU 8 MARS

La Cour constitutionnelle planche sur les droits des femmes

Les femmes évoluant à la Cour constitutionnelle ont échangé, le 8 mars à Brazzaville, sur les questions relatives aux droits de la femme et son autonomie, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes sur le thème « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologie pour l'égalité des sexes ».

Au niveau national, la journée a été célébrée sur le thème « *Promouvoir l'intégration de la femme au développement par la pratique des activités génératrices de revenus en groupements ou coopératives* ».

Les femmes de la Cour constitutionnelle ont suivi une communication sur le thème « La portée de la loi Mouébara sur la protection de la femme », développé par Lorie Claire Ondongo Mangue Kegne. Elle a expliqué que les préoccupations relatives aux droits des femmes sont d'actualité. Le but est d'obtenir des nouveaux droits, de faire correctement appliquer ceux qui ont été obtenus, de promouvoir le traitement égalitaire entre l'homme et la femme, d'impliquer la femme dans la vie politique et le développement, enfin, de promouvoir la lutte contre les violences faites aux femmes.

A cet effet, elle a souligné que la loi Mouébara a fait entrer dans le droit congolais des nouveaux concepts et a modifié ceux qui existaient déjà. Elle pénalise les violences liées au veuvage et à la succession ainsi qu'au mariage forcé et institue le concubinage.

Par ailleurs, cette même loi réprime la diffamation des peines



d'emprisonnement et rallonge le délai des prescriptions de l'action et crée le référé protection. Un autre thème, « *Promouvoir l'intégration de la femme au développement par la pra-*

tique des activités génératrices de revenus en groupements ou coopératives », a été animé par l'assistante juridique, flore Fouty Kambissi Makoka, ainsi que l'attaché juridique,

Les femmes de la Cour constitutionnelle/Adiac
Cornelie Kalthouma Miafouma Kimbembé.

Pour les oratrices, l'autonomisation des femmes est considérée comme une condition nécessaire à l'intégration de la femme

« Femmes, cette cérémonie et cette journée sont les vôtres et le président compte d'avance sur la maturité de tous pour plus de responsabilités, de courtoisie et de hauteur dans les échanges »

au développement, moyen de renforcement des droits des femmes pour lutter contre les violences basées sur le genre. Elles ont souhaité que les femmes soient accompagnées afin d'atteindre les objectifs de développement. « *Au Congo, les femmes entreprennent dans de nombreux secteurs d'activités : l'agriculture, l'artisanat, l'économie sociale et solidaire. Elles font preuve d'un remarquable bon sens commercial, de ténacité et de courage. Cependant, leurs efforts ne suffisent pas pour développer leurs activités et en faire un véritable levier de progrès, de stabilité et d'espoir* », ont elles dit.

Le directeur de cabinet du président de la Cour constitutionnelle, Aristide Elenga, a assuré les femmes, dans son allocution, que le président de cette institution, Auguste Iloki, encourage les femmes à s'inscrire dans cette dynamique en faveur de l'effectivité de leurs droits et de leur plein épanouissement.

« *Femmes, cette cérémonie et cette journée sont les vôtres et le président compte d'avance sur la maturité de tous pour plus de responsabilités, de courtoisie et de hauteur dans les échanges* », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko

Exposition-vente des œuvres des femmes

Des femmes ont fait valoir leur savoir-faire lors d'une exposition-vente organisée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, à l'Institut français du Congo.

De nombreux articles de mode, cosmétiques, des produits bio, entre autres, des sacs, ceintures, habits, éventail, sandale, bracelets, sièges pliables pour enfants, réalisés avec du tissu, du raphia et du pagne africain montrent comment les femmes congolaises sont engagées, contribuent à la bonne marche de la société. Elles refusent de croiser les bras, ne voulant pas rester en marge de la mondialisation.

Les exposantes ont présenté également au public « Elengi », une boisson 100% naturelle fabriquée à base du gingembre, de la citronnelle, du moringa, du bissap menthe moringa, bissap gingembre, tout comme des huiles essentielles, des crèmes, de laits cosmétiques, des beurres de karité, de cacao, du miel pur, du poivre noir, des différents gâteaux, du yaourt, des arachides salées et sucrées... A cette occasion, des femmes ont été maquillées gratuitement.

« *Cette exposition a mis en lumière les œuvres des jeunes femmes entre-*

preneures. C'est une bonne initiative que les femmes continuent de faire mieux, de trouver leur place dans la société », a indiqué Yanne Patricia.

Outre l'exposition-vente, il y a eu des séances photos gratuites organisées par le studio photo éphémère avec le collectif Bilili qui ont permis aux femmes de s'exprimer à travers les pancartes. On pouvait lire : « *Il n'y a pas de limites à ce que nous pouvons réaliser en tant que femmes* », « *Je suis une femme et pas seulement le 8 mars* », ...

Au cours de cette célébration, de master class pour le métier de photojournalisme, les métiers de la radio et du podcast ont été animés par Ley Uwera et Julia Martin.

L'exposition collective « Elles parlent d'elles », ouverte le 7 mars, se poursuit jusqu'au 31 mars à l'IFC. Le concert inédit avec des artistes musiciennes Nestellia Forest, Fanie Fayar et Queen Dorcelle a clôturé la journée du 8 mars.

Rosalie Bindika



« Cette exposition a mis en lumière les œuvres des jeunes femmes entrepreneures. C'est une bonne initiative que les femmes continuent de faire mieux, de trouver leur place dans la société »